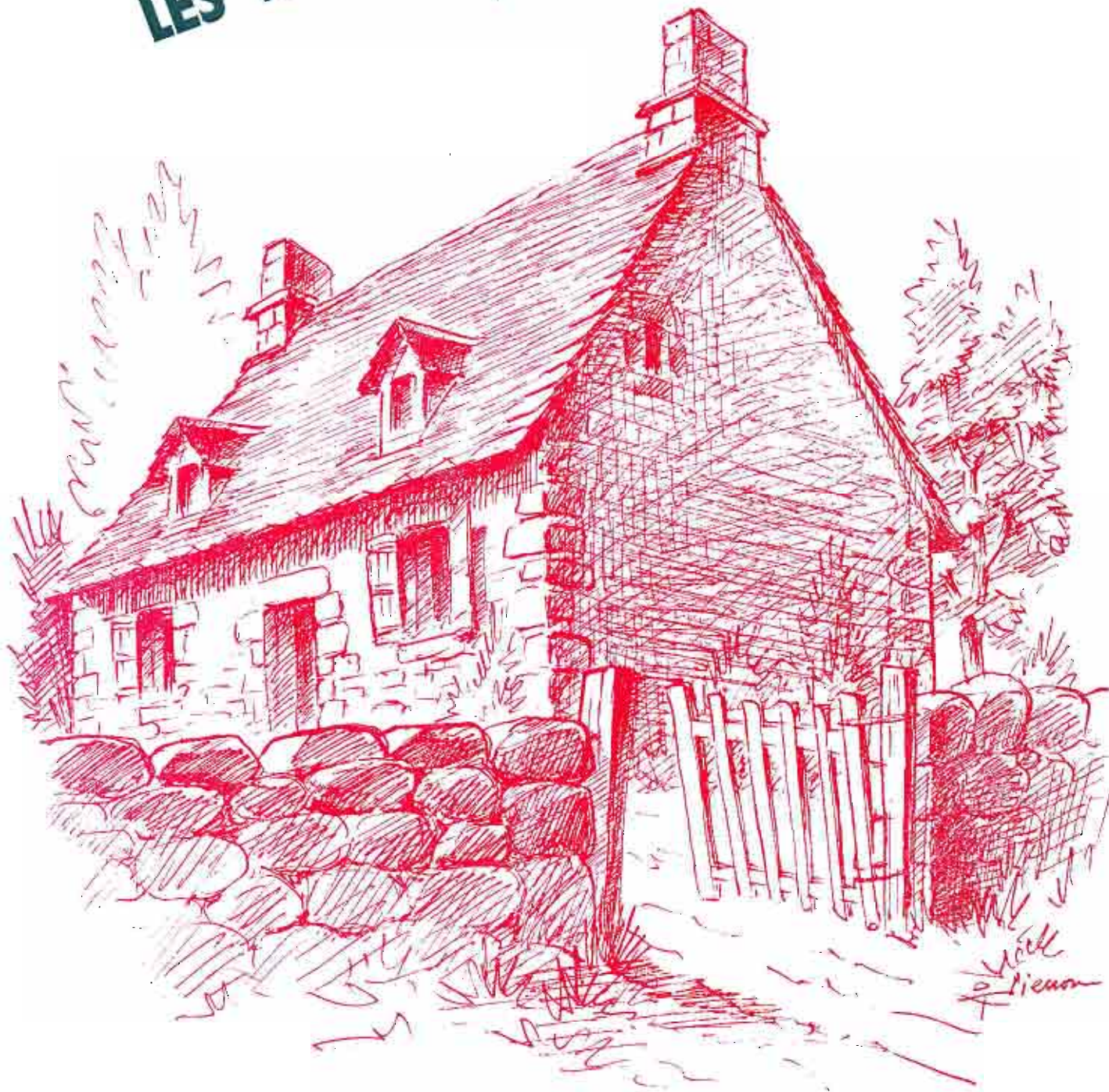


DANS LE CANTAL

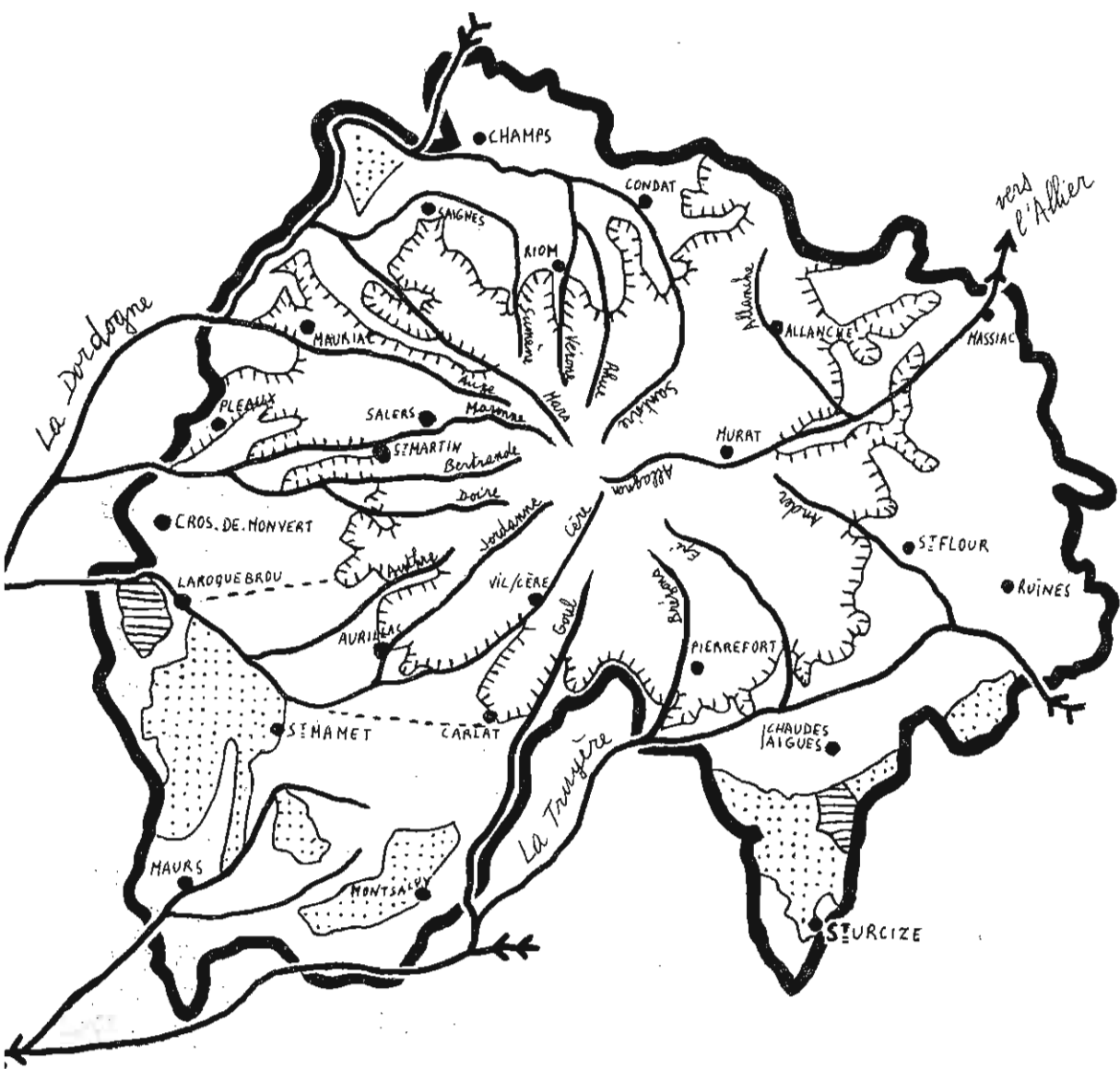
délaissées par les uns...
déformées par les autres...

LES MAISONS DU PAYS

vont-elles disparaître ?

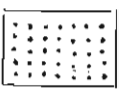



LE CANTAL... anciennement LA HAUTE-AUVERGNE



Au centre, entouré d'un trait :
LE COMPLEXE VOLCANIQUE

Entre Laroquebrou et Carlat le bassin d'Aurillac,

- Granite 
- Gneiss 

Ailleurs, essentiellement granulite,

Le volcan, vaste pyramide circulaire couvrant la majeure partie du département, diffuse ses eaux de tous côtés et donne au Cantal sa véritable unité.



L'habitat du CANTAL est typique. Il est le plus souvent en totale harmonie dans ses mesures, ses lignes et ses matériaux, avec le sol et l'environnement si particulier de notre pays. Nous avons hérité de nos ancêtres un patrimoine de valeur esthétique qui entre pour beaucoup dans l'agrément de notre vie, quelles que soient par ailleurs nos difficultés.

La dépopulation des zones rurales que connaît le département depuis deux générations entraîne souvent l'abandon de bâtiments d'habitation, d'exploitation, de granges et d'étables notamment. Certes, de nombreuses résidences secondaires ont pu être aménagées, souvent avec beaucoup de goût, mais il arrive aussi que de malencontreux travaux de restauration détruisent l'harmonie des lieux.

Le Conseil Général du Cantal désire sensibiliser la population sur ce devoir de restauration du traditionnel et de préservation du style cantalien.

Il a donc décidé de faire éditer cette brochure due à M. DEMARIO et de la distribuer à la population du CANTAL.

Il a également voulu appeler l'attention sur les aides diverses que l'Etat et le Département apportent à tous ceux qui veulent construire ou aménager leurs locaux ruraux. Ces aides se sont élevées à près d'un milliard d'anciens francs dans les cinq dernières années.

Cet effort sera poursuivi et même développé grâce aussi à l'assistance technique qu'apporte M. LEGRAND, architecte consultant à la Direction Départementale de l'Équipement, à tous ceux qui désirent construire ou aménager en milieu rural.

Souhaitons que cette brochure soit lue et conservée dans votre foyer non seulement parce qu'elle vous renseigne sur les possibilités d'aide financière et technique mais encore parce qu'elle vous donnera le souci et la fierté de maintenir la qualité de l'habitat de la Haute-Auvergne.

J.-P. FOULQUIE

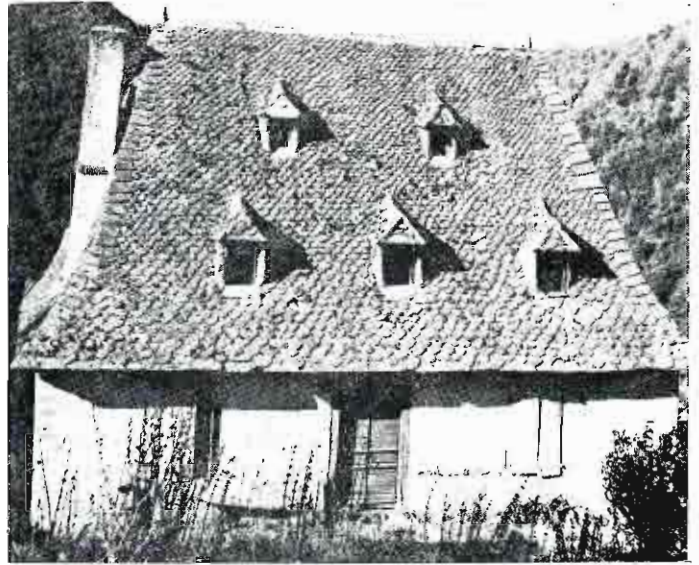
Préfet du Cantal

Dr Jean MEZARD

Sénateur-Maire d'Aurillac
Président du Conseil général

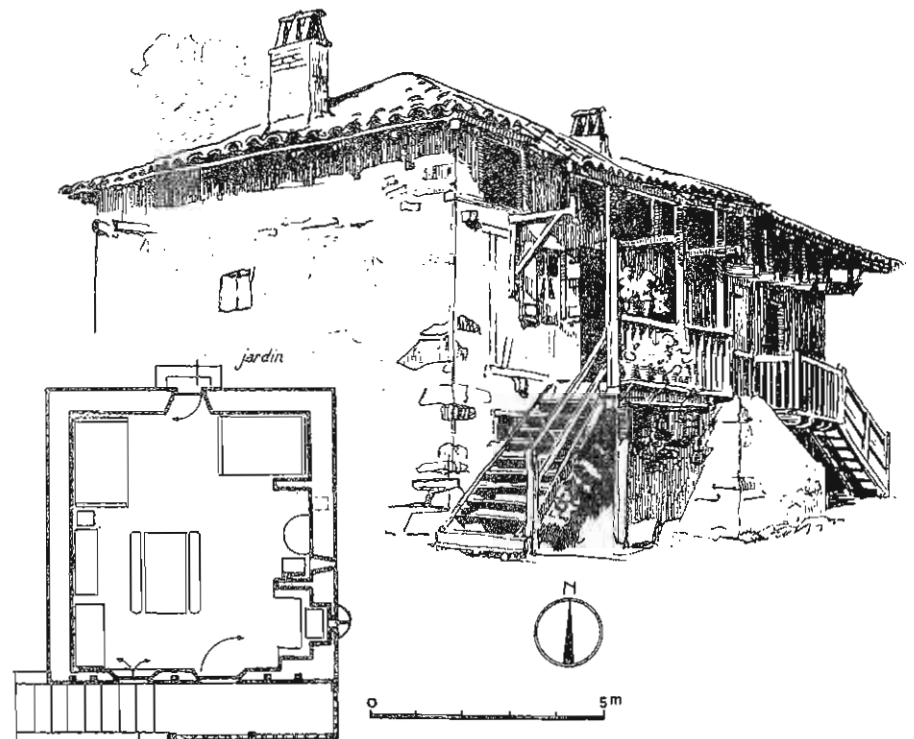


Le CANTAL est un ancien volcan dont le centre est un groupe de hauteurs dénommées Puy ou Plomb ... L'eau en jaillit de toutes parts et dévale, à l'Est vers l'Allier, au Nord et à l'Ouest vers la Dordogne, au Sud vers la Truyère puis le Lot.

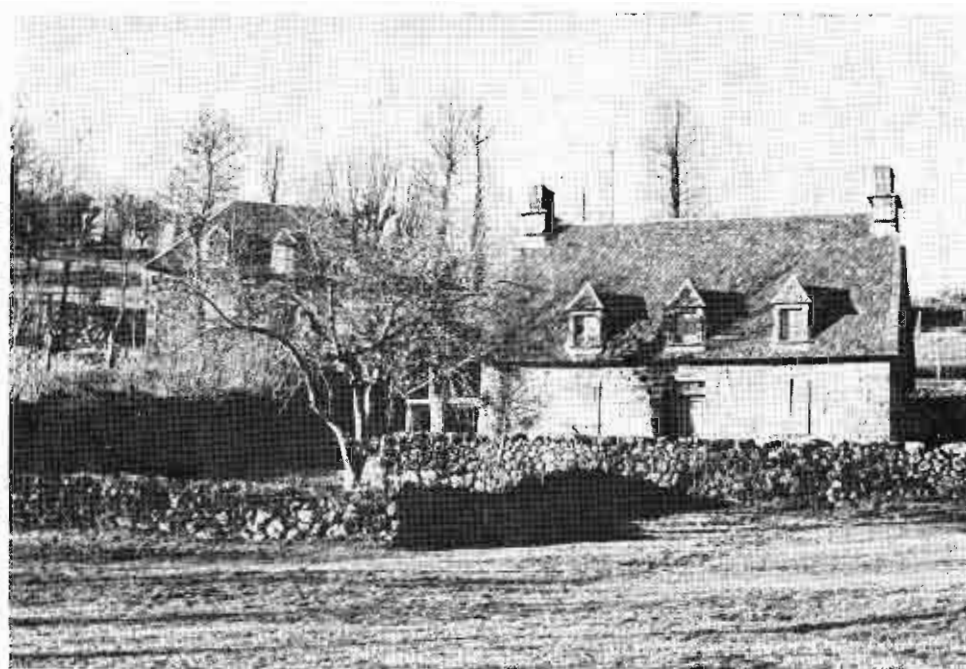


SUR LES FLANCS DU VOLCAN,
 TOUT AU LONG DES VALLÉES QUI L'ENTAILLENT,
 L'HOMME ET LE TEMPS ONT FAIT
 CES AUSTÈRES MAISONS DE PIERRE
 AUX CHEMINÉES MASSIVES
 ET AUX TOITS PENTUS ORNÉS SOUVENT DE LUCARNES

Très loin des sommets seulement,
 le toit est devenu moins vaste,
 la maison plus riante :
 des **balcons de bois** ornent la façade,
 la **tuile canal** remplace la lauze.



GRANDE OU PETITE, PARTOUT DANS LE CANTAL, LA MAISON TRADITIONNELLE S'ALLIE AU PAYSAGE
POUR LE RESPECTER ET LE REHAUSSER



Un arbre se dresse près de votre maison ... L'Abattrez-vous ?

- il ôte pourtant l'humidité au sol, en ce pays de pluie
- il participe aussi à la beauté du paysage

Un grand arbre, ne l'oubliez pas, ne se remplace pas ... il a fallu plus de 50 ans à la nature pour vous le donner ...

Partout à l'entour des murs de pierres sèches ... Pourquoi les démolir ?

- leur fragilité n'est souvent qu'apparente. N'ont-ils pas déjà duré des générations ?

SOUVENEZ-VOUS ...

les constructions anciennes,
comme les près,
comme les rochers,
comme les arbres,
participent à la beauté
de nos paysages.

Les petites granges, déjà, ont presque disparu ...
ABATTONS-NOUS LES MAISONS ?



N'ALLEZ PAS CHERCHER TROP LOIN DE TRISTES EXEMPLES DE RESTAURATION



Consolider la cheminée
Laisser le pigeonnier
Refaire les joints
Reprendre la toiture

N'EUT
POURTANT
PAS COUTE
PLUS CHER !



après restauration

A PEINE RECONNAIT-ON LA MEME MAISON !..

DONNEZ à votre maison ancienne LE CONFORT en lui LAISSANT LA BEAUTÉ

mais N'ATTENDEZ-PAS trop



et
SOYEZ PRUDENT



Cette maison RETROUVERA-t-ELLE
son CARACTÈRE ?..

Il y a 3 ans IL NE MANQUAIT QUE
← QUELQUES TUILES !..

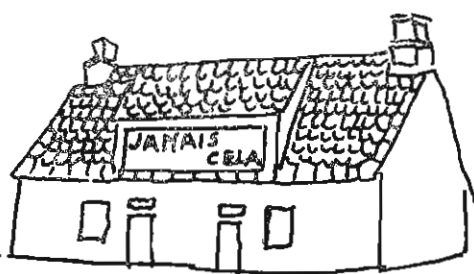
Dans le CANTAL, comme ailleurs,

LA MEILLEURE FAÇON DE RESTAURER UNE MAISON
EST DE LA MODIFIER LE MOINS POSSIBLE

mais peut-être ...

... voulez-vous ÉCLAIRER LES COMBLES ?

- dans ce cas, si vous le pouvez, ouvrez des fenêtres dans le pignon, des fenêtres plus hautes que larges, bien sûr.
- si toutefois ce n'est pas possible, faites des lucarnes, mais, souvenez-vous, les lucarnes du toit ne doivent jamais être plus larges que les fenêtres des murs et leur toiture doit avoir 2 ou 3 pans et non un seul.



*Cela déforme
la maison et risque
d'affaiblir la charpente
en raison d'une poussée
plus forte à l'arrière.
Bien des granges sont déjà
tombées à cause d'une pous-
sée semblable au-dessus
de leur porte
d'entrée...*



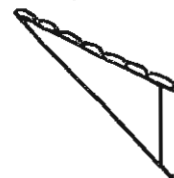
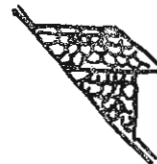
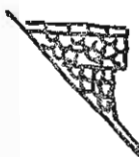
oui



oui



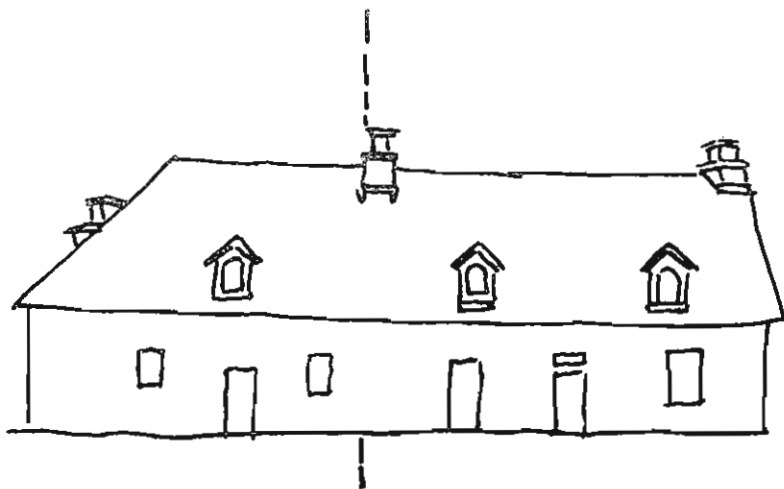
non



peut-être aussi ...

.... voulez-vous AGRANDIR VOTRE MAISON ?

- cherchez alors dans votre vallée ou dans les villages proches une maison du même type que la vôtre mais déjà agrandie (cela se voit au nombre de cheminées, à la composition des murs ou à la complexité des volumes).



*A l'origine, il n'y avait que
la partie située à droite
du pointillé.*

LES MAISONS TRADITIONNELLES DE VOTRE RÉGION SONT TOUTES PARENTES ...

- ... VOYEZ CE VILLAGE : les maisons y sont toutes différentes, mais elles forment un ensemble homogène parce que :
- leurs cheminées, leurs fenêtres, leurs portes, leurs lucarnes ont des proportions voisines.
 - leur couleur est celle de la pierre du pays.
 - la pente de leurs toits est la même.



PRESERVONS ou RETROUVONS
l'unité de nos villages

VOULEZ VOUS RESTAURER VOTRE MAISON ? ...

- ... DANS UN VILLAGE, une maison bien restaurée doit ressembler aux autres maisons du village,
par sa couleur,
par la forme de ses lucarnes, de ses fenêtres, de ses cheminées,
par la pente de son toit.
- ... ISOLÉE, une construction bien restaurée doit aussi ressembler aux constructions traditionnelles les plus proches, mais surtout ...
- ... SON TERRAIN D'IMPLANTATION NE DOIT PAS ÊTRE MODIFIÉ.

SUIVEZ TOUJOURS CES QUELQUES CONSEILS GÉNÉRAUX, valables dans le Cantal

- ne JAMAIS mettre DE PEINTURE sur les murs
- préférer les JOINTS BEURRÉS aux joints creux ou en relief
- laisser les BALCONS aux maisons qui en ont mais ...
- ... NE PAS EN METTRE à celles qui n'en ont pas

L'habitat traditionnel
du Cantal est
d'une grande diversité



La région de Pleaux, La Xaintrie



Près de Mours - La Châtaigneraie



La vallée de la Cère



Environs du Falgoux



La planèze de Saint-Flour

Pourquoi
ne chercherait-on pas
à maintenir cette diversité ?

AVANT DE TOUT CHANGER, AVANT DE TOUT DÉTRUIRE ..

... RÉFLÉCHISSONS à ce que l'on a fait

FONTANGES en 1910...



...et en 1975



... OBSERVONS ce que l'on peut faire



avant restauration...

Il y a quand
même de bons
exemples
dans le Cantal.

IMITONS-LES !..



...aujourd'hui

... DEMANDONS CONSEIL à des Associations sans but lucratif :

- « Maisons Paysannes de France » (déléguée pour le Cantal : Mme COSTES, VIXOUZE, POLMINHAC, 15800 VIC-SUR-CÈRE.
- « Maisons et paysages » (déléguée pour le Cantal : Mme GRAS, rue des 12 et 24 Juin 15300 MURAT
- « Vieilles Maisons Françaises » délégué pour le Cantal : M. de MIRAMON, Château de Pesteils, 15 Polminhac.

A la SICA Habitat Rural, pour les Agriculteurs, qui dispose d'Architecte pour préparer les plans et donner des Conseils (Président : M. BOUYSSOU Elie, Vaureilles, commune de NAUCELLES).

Ou à la Direction Départementale de l'Équipement — Service de l'Urbanisme Opérationnel Construction (U.O.C.).

... CONSULTONS au besoin les ouvrages sur les maisons du pays cantalien :

- Les chroniques de Jacques MALLOUET « Entre Dordogne et Puy Mary »,
- Un fort volume de 120 pages abondamment illustré : « Maisons d'Auvergne » de Jean-Louis BARITOU.
- Un petit fascicule de 30 pages : « Dans le Cantal, autour de Salers » de J.-P. DEMARIO.

... DIFFUSONS nos idées sur l'architecture dans notre canton, dans notre vallée.

Renseignez - vous

sur les différentes aides financières et techniques en faveur de l'habitat rural dans le Cantal

I — AIDES de l'ETAT

a - les bâtiments d'habitation dépendant d'exploitations agricoles peuvent bénéficier d'une subvention de 40 % avec un plafond de 10.000 F. Plus de cent gîtes ruraux ont été aidés depuis 1971 pour 1.200.000 F de subventions.

b - l'aménagement ou la construction de gîtes ruraux peuvent également être subventionnés à 40 % avec un plafond de 10.000 F. Plus de cent gîtes ruraux ont été aidés depuis 1971 pour 1.200.000 F de subventions.

c - les primes à l'amélioration de l'habitat rural sont destinées à financer des travaux de modernisation des immeubles à usage de résidence principale. La prime consiste en 10 annuités de 4,25 % des dépenses retenues avec un plafond de 850 F par logement amélioré et de 9,50 F par mètre carré de surface habitable. Depuis cinq ans, 152 primes ont été accordées.

d - l'Agence Nationale pour l'amélioration de l'habitat accorde des subventions de 40 % aux immeubles loués assujettis à la taxe additionnelle au droit de bail construits avant le 1er Septembre 1948. Plus de 3 millions de francs ont été accordés en 5 ans pour 339 projets d'un montant total de 8.400.000 F.

e - l'Assistance architecturale vous permet d'obtenir conseils et suggestions auprès de la Direction départementale de l'Équipement et des crédits sont prévus pour la protection de l'architecture rurale traditionnelle (100.000 F).

II — AIDES du DEPARTEMENT

a - les bonifications d'intérêt (de 2 points) sont accordées pour les travaux concernant les bâtiments d'habitation (à l'exception des maisons de maître et des maisons bénéficiant de prêt à la construction) d'exploitation et les gîtes ruraux. Cette aide n'est accordée que pour des prêts égaux ou supérieurs à 20.000 F et dans la limite de 60.000 F.

En 5 ans, 1.300.000 F ont été ainsi accordés.

b - les propriétaires ruraux qui ne peuvent bénéficier de l'aide de l'Etat pour l'aménagement de gîtes touristiques ont la possibilité d'obtenir une subvention de 25 % du montant des travaux, avec un plafond de 4.000 F. Depuis 5 ans, 25 gîtes touristiques ont été financés par le Département.

Au total donc, près de 10 millions de francs ont été accordés à des particuliers pour l'amélioration de leur habitat depuis 1971.

Adressez vos demandes à :

— la Direction Départementale de l'Agriculture, à AURILLAC. Tél. : 48 - 00 - 15.

et à — la Direction Départementale de l'Équipement, à AURILLAC. Tél. : 48 - 00 - 15.



— Croquis artistiques de Pierre MOREAU (bas de page 2) et Jean PIERRON (couvertures et haut de page 5).

— Les photographies suivantes sont empruntées à la PHOTOTHEQUE CANTALIENNE : page 2 photo de droite, cliché Doury ; page 6, cliché Delprat ; page 7 photos de gauche, clichés Delprat et L. B. ; page 8 photos de gauche, clichés A. M. et L. B..

— AUTRES CROQUIS ET PHOTOGRAPHIES, CARTE, TEXTE ET PRÉSENTATION DE J.-P. DEMARIO.

Aidez-nous à garder

aux Maisons Cantaliennes leur caractère !



Ci-dessus: le type de maison du pays le plus menacé :

Les balcons de bois, jugés fragiles ou inutiles,
ne seront-ils demain qu'un souvenir ?